



L'accès aux soins pour toutes et tous c'est une question de volonté politique !



« Nous appelons tous les citoyens qui refusent le démantèlement de notre système de soins à entrer en résistance, où qu'ils soient et à se fédérer en comités de défense. » La conclusion de cet appel de 2004 à Saint-Affrique était l'acte de naissance de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité. Le Codef y adhère sans hésiter.

Depuis, elle a fait de nombreuses propositions de refondation de la santé publique permettant l'accès à tous et partout de soins de qualité sans barrière financière.

La Coordination vient de fêter son 20ème anniversaire et de tenir ses 36èmes rencontres nationales à Chalette sur Loing avec des comités venus de toute la France. Résister, analyser et proposer afin de construire ensemble des alternatives, tel est le but de la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité.

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité sociale 2025 (PLFSS) qui vient d'être dévoilé, a fait l'unanimité contre lui, avec des hôpitaux et des EHPAD mis à la diète, avec une population sanctionnée par des mesures comme l'augmentation du ticket modérateur des consultations. Pendant tout le débat parlementaire, les comités continueront à aller à la rencontre de la population avec la pétition initiée avec Convergence des Services Publics contre les dépassements d'honoraires et autres restes à charge pour expliquer qu'il est possible de faire autrement.

La Coordination et ses comités seront également particulièrement attentifs à toute remise en cause de l'AME (Aide Médicale d'État) : ce serait une faute éthique et sanitaire.

Comme à chacune de ses rencontres, la Coordination a travaillé sur un thème, cette année sur celui de la privatisation/financiarisation du système de santé. Favorisée par le manque d'investissements publics et la volonté de gouvernants libéraux, cette dérive coûte cher à la société !

Ces rencontres ont eu l'honneur d'accueillir vendredi soir le président de la Région Centre-Val de Loire, François Bonneau et sa vice-présidente, Magali Bessard pour un débat sur la formation des soignant-es. Le succès de la mobilisation pour obtenir une faculté de médecine à Orléans de même que l'extrême attention portée par le Conseil Régional aux formations sanitaires dont il a la charge traduit l'apport de cette collectivité pour notre système de santé face à la grave carence de l'État.

Samedi midi, nos rencontres se sont déplacées devant le centre de santé de Chalette, une véritable réussite pour l'accès aux soins de la population montargoise. Le maire de la commune, Franck Demaumont, a exposé son projet de développement nouveau de ce centre. L'occasion de rappeler l'exigence d'un engagement national pour un service public territorial de santé de premier recours autour de centres de santé non lucratifs.

La région, la commune, deux témoignages montrant que quand il y a une volonté politique, l'accès aux soins peut progresser !

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité et ses comités, dans la vigueur de ses vingt ans, reprend l'appel de Saint-Affrique : poursuivre la mobilisation jusqu'à ce que nous ayons « obtenu l'égal accès aux soins de proximité, de qualité et de sécurité pour tous ».

18 Octobre 2024